



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment tertiaire au bénéfice de la MEL, sur le site du Champ Libre (Bd des Cites Unies) à Lille

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Raison sociale

x

N° SIRET

20009320100081

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Castelain

Prénom(s)

Damien

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39A, 27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols., 27D	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un immeuble tertiaire de 20 000 m² environ de surface de plancher, sur 7 à 8 niveaux, avec 1 à 2 niveaux de parking souterrain, y compris aménagements de voirie et paysagers. le site représente une surface de 12 700m². Démolition des enrobés des parkings existants, aucun autre démolition ne sera nécessaire. Aménagement urbain de la parcelle dans le cadre du cahier des prescriptions urbaines rédigé par la SPL Eurallille (annexe 8.2.5)
Fonctionnalités - Services de la MEL représentant 690 agents - Surfaces tertiaires pour les services satellites de la MEL (88 agents) - Restaurant des agents métropolitains - PC sécurité / PC Régulation des carrefours à feux / Centre Métropolitain de Surveillance Urbaine

4.2 Objectifs du projet

Relocalisation des agents situés dans le bâtiment Euralliance à la Madeleine. fin de bail de location au 01/2029 le classement sera ERT, pas d'accueil du public. Le projet a pour objectif d'être exemplaire sur la partie environnementale: Réglementation Environnementale RE 2020 - Seuil 2028 Exigences performantielles en valeurs absolues Décret Tertiaire: DEET 2030 - 20% Référentiel HQE bâtiment durable V4.1 - Niveau Excellent Label BBCA (niveau performant) Pacte Bois-biosources - Pacte Lille Bas Carbone - Label Osmoz - Label Biodiversity - R2S Exigences au PLU: SPEER niveau 3

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet de construction sera réalisé dans le cadre d'un Marché Global sur Performance, avec des objectifs environnementaux forts, en termes d'économies d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'emploi de matériaux biosourcés. En annexe (8.2.4) est fournie une synthèse des exigences du programme et notamment la définition du profil HQE V4.1 en phase chantier qui traite les 20 cibles. Actuellement en cours de procédure de MPPG, le choix du lauréat est prévu pour le premier trimestre 2026. La durée prévisionnelle des travaux est de 24 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le marché sera assorti d'une période d'exploitation de 6 ans avec évaluation des objectifs environnementaux atteints. Le référentiel HQE traitera les 20 cibles: Qualité de l'eau, confort hygrothermique, confort acoustique, confort visuel, ondes électromagnétiques, accessibilité, transports, services, énergie, eau, déchets, Carbone, Adaptation au changement climatique, cycle de vie, biodiversité, maîtrise des coûts, adaptabilité, vie du chantier, commissionnement. Le label Osmoz permet d'inscrire le projet en mettant l'accent sur le bien-être des agents et la qualité de vie au travail. Le label Biodiversity atteste des actions menées pour prendre en compte tous les sujets liés à la biodiversité: écosystème, espèces, relation entre l'homme et la nature. La ville de Lille entend réduire les émissions de gaz à effet de serre de -45 % d'ici 2030 et vise la neutralité carbone bien avant 2050 ; le projet s'inscrit dans cette démarche et adhère au pacte Lille bas carbone mais aussi au pacte bois-biosourcés.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de construction sera soumis à Permis d'Aménager et/ou Permis de Construire et potentiellement dossier loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
emprise du site Construction d'un bâtiment tertiaire Effectifs Parking vehicules Parking Velos	(12700, m²) (20000, m²) (788, postes de travail) (200, places) (140, places)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E Lat. : °N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° Lat. : °

Point de d'arrivée : Long. : ° Lat. : °

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU3 : zone UOP3

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été approuvé par arrêté préfectoral le 08 décembre 2015. Le projet appliquera les exigences liées à l'exposition du bruit, il sera conforme aux normes en vigueur et conforme aux exigences des labels demandés. Le cahier des prescriptions urbaines (annexe 8.2.5) de la ZAC impose cote périphérique une façade
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Le site se situe aux abords de monuments historiques sans covisibilité : Le Beffroi de Lille Eglise Catholique de Fives
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune de Lille est soumise au PPRI prescrit le 13/02/2011. D'après le PLU, le site n'est pas en zone inondable. Le site n'est pas concerné par le PER
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Mouvement de Terrain. Le site n'est pas concerné non plus approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Un diagnostic environnemental des sols a été réalisé en Mars 2025 (annexe 8.2.3) Des anomalies ponctuelles et limitées en surface ont été détectées. Les terres seront évacuées et traitées dans le cadre de la réalisation des 2 niveaux de parking enterré (évacuation des déblais vers des filières adaptées dans le cadre d'un plan de gestion).
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Le site est localisé dans la Zone de Répartition de Eaux (ZRE) de la nappe des calcaires carbonifères. La profondeur par rapport au terrain naturel de laquelle les dispositions relatives à la répartition des eaux s'appliquent, est de 50 m pour la ville de Lille. Il ne sera effectué aucun prélèvement net sur la nappe.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Aucun captage d'eau potable n'est localisé au sein de la zone du projet.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	le site inscrit le plus proche est le site inscrit n°59 SI 09: sites comtesse grand place et rue Royale à plus de 1,5km du projet

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	A ce stade les candidats peuvent étudier la géothermie. Dans ce cas précis, le projet ne devra pas avoir d'impact quantitatif ni qualitatif sur la nappe phréatique.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Le projet n'aura pas d'impact sur les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Les matériaux de déblai issus de la réalisation des 2 niveaux de parking souterrain seront évacués vers des filières adaptées et feront l'objet d'un plan de gestion.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Le réseau de chauffage urbain est disponible en limite de site. Les réseaux concessionnaires sont disponibles en limite parcellaire EU, EP, Electricité, Fibre

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Les reseaux concessionnaires sont disponibles en limite parcellaire EU,EP
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site d'implantation presente un faible enjeu ecologique : presence actuellement de parcs de stationnement aeriens fortement artificialises. (voir en annexe 8.2.2 le dossier etude d'impact de la ZAC) La partie arboree situee sur la parcelle de l'etat (92) sera conservee. Elle permettra egalement d'obtenir un coefficient de pleine terre du projet au dessus de 30% (pacte Lille Bas
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Le site d'implantation n'est pas concerne par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet est situe en zone de risque sismique faible (zone 2). Le site ne se trouve pas en zone inondable selon le PLU et presente une sensibilite tres faible a faible face au risque inondation par remontee de nappe. Le site n'est pas concerne par le PER Mouvement de Terrain. En revanche, il presente une sensibilite forte au risque retrait gonflement des argiles. Le projet respectera donc les
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Le site est concerne par la pollution atmospherique urbaine de part la proximite notamment de voies routieres a fort trafic

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le projet en tant que Batiment tertiaire generera un trafic automobile supplementaire : creation d'un parking volontairement limite a 200 vehicules. Cette limitation est possible grace aux dispositifs suivants : proximite des transports en commun (gares Lille Flandres et Europe, metro, deux stations V'Lille , bus BHNS), creation d'un local velos de 140 places, cheminements pietons et velos facilites sur le site. Une etude de mobilite a ete realisee par
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Le projet ne sera pas une source de bruit superieure a celle d'un usage d'activites urbaines compatible avec la ville.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Le projet est situe a proximite de voies routieres urbaines et ferrees. Il respectera les conditions imposees par les labels vises et tiendra compte des reglementations sonores dans l'isolation de ses facades
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Les odeurs issues de la production des repas seront traitees par des filtres avant rejet (centrale de traitement d'air).
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Les eventuelles vibrations engendrees par le projet seront limitees a la phase travaux. Elles seront ponctuelles et de faible intensite.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Le site est situe a proximite de voies routieres urbaines et ferrees qui peuvent generer d'eventuelles vibrations de par le trafic.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le projet situe en coeur de ville prevoiera un eclairage respectant la biodiversite et limitant la pollution lumineuse de nuit.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le site est concerne par des emissions lumineuses provenant notamment des voies routieres urbaines et ferrees a proximite.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Le projet ne prevoit pas de rejets dans l'air. Les equipements techniques,Traitement d'air, Production de chaud et froid ne sont pas definis a ce jour.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les eaux usées du bâtiment tertiaire seront rejetées aux réseaux d'assainissement de la ville, avec traitement avant rejet pour les EU de la restauration (bac à graisse). Une grande partie des déchets est collectée sur site dans une cuve de méthanisation afin de servir de matière première pour produire du biocarburant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Lors de la phase de travaux, les déchets seront triés et traités dans les filières adaptées. En phase exploitation, les déchets seront principalement ménagers ou de bureaux ; ils seront évacués par la filiale de traitement de la MEL, site logistique.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Projet de dévoiement de la bretelle d'accès à la N 356 en cours, démarrage travaux: Septembre 2025 pour une durée de 1 an Le projet de la construction de Biotope réalisé entre 2017 et 2019 a fait l'objet d'une étude d'examen de cas par cas (décision de non soumission à la réalisation d'une étude d'impact). Dans le dossier étude d'impact de la ZAC, annexe 8.2.2 page 10 du résumé technique, il est listé 5 projets environnants non soumis à la réalisation d'une étude d'impact : Biotope, Shake, Projet Carnot, Cosmopole, Collège Jean Mace.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Voir en annexe 8.2.3 les diagnostics récents réalisés

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet vise une exemplarité environnementale avec l'atteinte des objectifs de la réglementation environnementale 2020 seuil 2028 mais aussi les labels environnementaux: HQE,BBCA,OSMOZ,BIODIVERCITY

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se trouve en milieu urbain sur un site qui a fait l'objet de nombreux remaniements depuis la demolition de l'ancienne Foire Commerciale dans les annees 90. Actuellement le site est fortement artificialise car occupe notamment par trois parcs de stationnement aeriens. Le projet s'inscrit dans une demarche environnementale forte en repondant aux enjeux de developpement durable et de respect de la Biodiversite. Les objectifs du batiment en terme de performances environnementales vont au dela des exigences reglementaires avec un reel amenagement urbain et paysager des espaces exterieurs, en parvis pietons, vegetalisations..... La conception du batiment limitera l'impact du projet sur l'environnement, de la phase chantier a la fin de vie du batiment.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom Mathon

Prénom christian

Qualité du signataire vice president delegue

À Lille

Fait le 02-12-2025 /

Signature du (des) demandeur(s)